

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIER BILAN DU CRTE AGRICULTURE POUR LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Laon, le 28/03/2023

Un an après la signature officielle du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) spécifique à l'agriculture dans l'Aisne, un comité de pilotage co-présidé par le préfet, le président de la chambre d'agriculture et le conseiller départemental en charge de la commission Agriculture s'est réuni le 22 mars 2022 pour dresser un premier bilan et entretenir les dynamiques à l'oeuvre œuvre entre les acteurs locaux.

Les CRTE constituent un nouveau cadre de travail contractuel conçu pour accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires. Ils doivent permettre la concrétisation des projets de territoire qui intègrent une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (habitat, éducation, santé, culture, sport, économie...). Les CRTE visent aussi à simplifier l'accès aux subventions d'investissement : dans un contexte de priorisation des dotations en faveur des projets favorables à la transition écologique et énergétique, les dotations de l'État sont « verdies », notamment avec la mise en place du Fonds vert d'accélération de la transition écologique des territoires.

6 contrats de relance et de transition écologique signés entre l'Etat et les intercommunalités couvrent le territoire axonais.

Dans l'Aisne, où l'agriculture joue une place prépondérante dans l'économie locale, façonne les paysages, contribue à la vitalité du territoire et se trouve à l'interface de multiples enjeux dont la sécurité alimentaire et l'aménagement du territoire, il a semblé logique aux acteurs du secteur agricole, en lien avec les services de l'Etat et du conseil départemental, d'élaborer un CRTE spécifique à l'agriculture sur l'ensemble du territoire.

C'est une initiative unique en France. Le CRTE agricole répond à un objectif de convergence et de cohérence entre les politiques menées par les collectivités et un secteur d'activité porteur d'enjeux pour le territoire. Le CRTE agricole constitue un outil commun pour les acteurs du territoire sur le sujet agricole.

Le premier bilan présenté lors du comité de pilotage montre que le monde agricole est entré en transition et recherche des solutions durables. Les témoignages ont démontré qu'il importe que l'agriculture soit en phase avec les territoires. Les animatrices « captages prioritaires » ont expliqué le travail collectif mené pour diminuer les fuites d'azote vers les ressources en eau et l'intérêt d'une

Pôle départemental de la communication interministérielle

Tél. : 03 23 21 82 15 - 06 07 98 05 83 - 06 85 47 34 69

Mél.: pref-communication@aisne.gouv.fr

 [Préfet de l'Aisne](#)  [@Prefet02](#)

Préfet de l'Aisne

Les jours et heures d'accueil sont consultables sur le site internet

des services de l'État dans l'Aisne : www.aisne.gouv.fr.

2, rue Paul Doumer - CS 20656

02010 LAON Cedex

structuration de filières en amont et en aval, afin de garantir aux exploitants agricoles des débouchés valorisant les cultures à bas niveau d'intrants, favorables pour l'eau.

L'éducation au goût, la maîtrise du gaspillage alimentaire, la promotion des circuits-courts et du savoir-faire local font partie des actions mises en œuvre dans les plans alimentaires territoriaux menés en Thiérache, sur l'agglomération saint-quentinoise et dans le sud de l'Aisne.

La méthanation et la pyrogazéification suscitent également de grands espoirs dans un territoire déjà bien engagé dans les énergies renouvelables (28 unités de méthanisation opérationnelles).

Dans un contexte d'évolution démographique des agriculteurs et de complexification des métiers en lien avec le recours à des technologies de pointe, la question de la formation et de la construction de parcours professionnels a aussi fait l'objet de propositions concrètes.